

## Procès-verbal du Conseil municipal du 10/04/2024 à 18H30

**Présents** : M. BETBEDER Francis (Maire), Mme COMETS Véronique, M. SIMON Stéphane (arrivé à 19h45, avait donné pouvoir à Mme COMETS Véronique, révocation du pouvoir donné à Mme Véronique COMETS à 19h45), Mme LACAZETTE Laure, M. MASSOT Philippe, Mme BOUGAULT Claudette, Mme RIVOT Laurence, M. MONRREJEAU Roger, M. SAINT AUBIN Laurent, Mme LASARTE Magali, Mme ARAMENDI Laurie, M. SIBERCHICOT Daniel, M. BREDE Franck (arrivé à 19h18)

**Absents excusés** : Mme SUSANNE Laure a donné pouvoir à Mme LACAZETTE Laure – M. CLAVERIE Julien a donné pouvoir à M. SAINT AUBIN Laurent

Mme BRUMONT Elsa et Mme CORNU Valérie adjointes administratives étaient présentes à la table du Conseil

**Secrétaire de séance** : M. MONRREJEAU Roger

M. le Maire ouvre la séance à 18h41.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Procès-verbal de la séance du 13 mars 2024
- 2 CANTINE-RESTAURANT - CA et Affectation du résultat - Annule et remplace le vote du 13.03.2024
- 3 CANTINE-RESTAURANT - BP 2024
- 4 LOTISSEMENT PASCOUAOU II - BP 2024
- 5 COMMUNE – Vote taux imposition et BP 2024
- 6 Informations diverses

M. le Maire ouvre la séance à 18h41.

#### **1) Procès-verbal de la séance du 13 mars 2024**

Le Conseil municipal n'ayant pas d'observation à formuler, donne à l'unanimité un avis favorable.

#### **2) CANTINE-RESTAURANT - CA et affectation du résultat 2023**

Le Conseil a élu un président, M. Laurent SAINT AUBIN. Il présente la modification du compte administratif concernant le budget annexe cantine restaurant qui est nécessaire suite à l'intégration d'un reliquat de déficit de fonctionnement de 2022 soit un déficit total pour 2023 de 26 447.75 €.

M. le Maire sort de la salle.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Présentation de l'affectation du résultat.

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

### **3) CANTINE-RESTAURANT – BP 2024**

Enoncé des différentes lignes de budget.

En recette de fonctionnement le FCTVA d'un montant de 5 191€ doit être perçu courant 2023. Le budget pourra être clôturé par la suite.

Une subvention d'équilibre de 21 256,75 € en recette de fonctionnement est nécessaire pour la réalisation de ce budget annexe par le biais d'un virement du budget communal suite au vote du compte administratif en déficit.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce vote.

### **4) LOTISSEMENT PASCOUAOU II – BP 2024**

Ce nouveau budget est abondé de 32 000 € pour financer l'étude de PREMIER PLAN. Montant que l'on retrouvera en dépense d'investissement sur le budget communal en opération.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce vote

### **5) COMMUNE – BP 2024**

M. le Maire propose de ne pas augmenter les différents taux de fiscalité locale (foncier bâti et foncier non bâti) pour l'année 2024.

884 230€ de base totale commune pour 550 logements.

Le taux est passé à 35,09 suite à la suppression de la taxe d'habitation.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce vote.

**Subventions aux associations** : présentation des propositions de la commission.

Question de Laurie ARAMENDI : est-ce que les différentes associations demandent un montant de subvention ?

Réponse de Mme COMETS et M. le Maire par la négative, en général les associations adressent une demande de subvention sans préciser de montant.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce vote.

Précision avant d'aborder le budget communal par M. le Maire concernant la prime pouvoir d'achat : l'Etat a mis en place une prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour tous les agents, versée au bon vouloir des collectivités. Le choix a été fait de l'attribuer mais la délibération sera prise au prochain Conseil, le dossier doit d'abord passer devant le CST du Centre de Gestion au mois de mai.

Cette prime est forfaitaire et fonctionne avec un barème plafond en fonction de critères d'attribution.

M. le Maire a proposé 50 % du plafond et la commission a proposé de verser le montant maximum par seuil.

Vote : pas de vote contre ni d'abstention.

## **BUDGET COMMUNAL**

Au 1<sup>er</sup> janvier, la nomenclature comptable a changé, il y a eu le passage de la M14 à la M57.

Arrivée de M. Franck BRÉDÉ à 19h18

Fonctionnement :

**Dépenses** : 1 014 409,68€ dont 904 623,75€ de dépenses réelles + 109 785,93€ de dépenses d'ordre.

**Recettes** : 1 014 409,68€.

Investissement :

**Dépenses** : 748 840.91 € dont 259 951,83 € de reports

**Recettes** : 748 840.91 €

Mme LACAZETTE Laure propose d'investir dans une machine de nettoyage (qui nettoie et aspire en même temps) pour l'école.

M. le Maire propose d'ajouter 5 000 € pour la bibliothèque (passage de 35 000€ à 40 000€).

M. le Maire propose la réfection de la peinture des murs côté patio avec création d'un programme échafaudage + peinture avant les travaux d'aménagement du patio : 13 000€ d'échafaudage + 12 000€ de peinture.

Arrivée de M. Stéphane SIMON, à 19h45, révocation du pouvoir donné à Mme Véronique COMETS.

M. SAINT AUBIN Laurent présente le projet de création d'un dépôt de matériaux à PASCOUAOU à côté de la station : dalle + cases 27 000€.

M. SIMON Stéphane présente le projet d'agrandissement de l'arrêt de bus du lotissement PASCOUAU : devis à 3 000€.

Présentation du projet d'achat d'un véhicule d'occasion pour 15 000 €.

Suite à ces nouvelles propositions, les montants en investissements seront modifiés.

Mme BOUGAULT Claudette présente le projet de lecture publique (8<sup>ème</sup> version) afin d'obtenir une subvention pour la bibliothèque.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget.

### **1) Informations diverses**

- Recommandation pour les élections européennes du dimanche 9 juin 2024 : bureau de vote à partir de 8h. Des permanences devront être assurées. L'heure de clôture du scrutin n'est pas connue à ce jour

- Réunion de la commission des listes électorales à venir, certainement le jeudi 16 mai, une convocation sera adressée aux membres : Claudette BOUGAULT, Daniel SIBERCHICOT, Magali LASARTE, Laurie ARAMENDI, Roger MONRREJEAU.

Mme COMETS Véronique :

- Exposition Adour d'eau et d'hommes du 14 au 30 mai à la bibliothèque, balade en bateau depuis URT, redécouverte du cabestan, pêche..., le programme détaillé n'est pas encore défini
- Journée olympique du 8 juin 2024 : commission le mardi 23 avril 2024, création de foulards, un appel à projet terre de jeux a été envoyé, décision en juin.
- Contact avec la direction artistique de l'opéra des LANDES : le 22 juillet 2024 trio musical orchestral en représentation sur la commune.
- Vendredi 12 juillet 2024 le soir : marché des producteurs, buvette tenue par l'association des parents d'élèves.

Mme LACAZETTE Laure :

- Projet de rénovation énergétique de l'école : deux sociétés sont passées pour effectuer des prélèvements afin de déterminer si présence ou non d'amiante, résultat fin avril. En fonction du résultat, il faudra refaire le calendrier des travaux avec GALLIUM avant le dépôt d'appels d'offres.
- Conseil d'école : commission école du 9 avril 2024 : 125 élèves inscrits pour la rentrée prochaine donc pas de fermeture de classe.
- Direction école : une personne externe est titulaire du poste à mi-temps sur le poste de directeur. Les parents d'élèves sont inquiets pour la gestion de l'école à l'avenir et ont fait connaître leur mécontentement. En plus du jour de décharge la professeure/directrice n'exercerait qu'un jour au sein de l'établissement. La candidature de la directrice intérimaire, titulaire à temps complet, qui occupe le poste depuis le départ à la retraite de M. FABRE Jean-Luc, ne peut pas passer en premier.
- Voyage scolaire CP au CM2 : 2 et 3 mai 2024 dans les PYRENEES.
- Challenge inter écoles pour favoriser les mobilités douces : pratiques à mettre en places pour ce challenge sur une semaine.
- Passage du permis vélo à l'école à l'initiative de MACS avec « Savoir rouler à vélo », formation au code de la route à vélo, mise en pratique grâce aux sorties vers Pascouaou et la Route de l'Adour.
- Opération boule de neige : 103 kilos de papier recyclé.
- Commission école : facturation accueil périscolaire, étude en cours pour voir ce qui se fait sur les autres communes.

M. SIMON Stéphane :

- Commission bâtiments le 18 avril 2024 pour finaliser les objectifs de l'année : PLH et voiries.
- Au niveau de MACS, le PLH n°3 commence à se mettre en place
- Urbanisme : le 26 avril 2024 venue de la police de l'urbanisme de MACS pour étudier 3 dossiers sur la commune.
- Comité technique du SYDEC le 15 avril 2024

- Travaux sur la 817, Route de Bayonne : réfection du réseau d'eau à partir du restaurant Le Relai en direction de BAYONNE.
- BUGA : présentation d'une 1<sup>ère</sup> étude par un cabinet d'architectes mandaté par XL Habitat le 05 avril.

M. SAINT AUBIN Laurent :

- Appartement du Bon Coin : remise des clefs depuis fin février, nettoyage du sol, poubelles vidées, tri sélectif (verre, linge) réalisé par les agents techniques.
- M. SERRES Dominique a repris le travail mardi 4 avril 2024 à mi-temps thérapeutique durant 3 mois dans un premier temps à raison de 2,5 jours de suite par semaine.

Mme LASARTE Magali :

- Besoin en recrutement au centre de loisirs de SAINT JEAN de MARSACQ, difficulté de recrutement d'animateurs sur les petites vacances scolaires, donc la capacité du centre est réduite.
- Certaines familles inscrivent les enfants et ne les amènent pas le jour-j, donc ça pénalise d'autres familles dans le besoin pour les gardes d'enfants. Une réflexion est engagée pour résoudre ce problème.

Mme Laurie ARAMENDI :

- Cas de galle dans une école à 15 jours des vacances du secteur : il y a un manque de communication entre les communes et l'ALSH

Mme Laure LACAZETTE :

- Souhaite que les personnes ayant une délégation aient un temps de parole pour faire un point sur les avancées des dossiers

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h15.